



**INTERCO**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Madame LEBRANCHU Marylise  
Ministre de la Décentralisation et  
de la Fonction Publique  
80 rue de Lille  
75007 PARIS

Paris, le 03 septembre 2015  
Référence : SG/2015-09-03/MOE/AB  
Objet : Préavis de grève le 22 septembre 2015  
Lettre recommandée avec A/R

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous appellerons les personnels des fonctions publiques à cesser le travail le mardi 22 septembre 2015 dans le cadre de la journée d'action interfédérale lancée par la CFDT pour demander des moyens pour le social et la santé.

La fédération Interco CFDT souhaite que, comme le prévoit la loi, la période du préavis de grève soit mise à profit pour ouvrir la négociation.

Le présent préavis est destiné à couvrir la totalité des personnels de tous statuts placés sous votre autorité, qu'ils soient titulaires, contractuels ou vacataires, qui bénéficient de l'usage du droit de grève dans le cadre des textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre respectueuse considération.

Marie-Odile ESCH  
Secrétaire générale